Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 4

Artikel: Assemblée des délégués SAR
Autor: Paroz, Adrien / Fournier, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067585

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

moniteurs éleveurs qui œuvrent pour le plus grand bien de notre apiculture de Romandie.

Je relève enfin pour terminer qu'en une telle journée, les participants n'ont guère parlé d'autre chose que d'abeilles!

Lausanne, le 19 mars 1983

A. Fournier

Assemblée des délégués SAR

Rapport présidentiel de la SAR pour l'exercice 1982, lors de l'assemblée des délégués du 19 mars 1983, Restaurant de Beaulieu, Lausanne.

Messieurs les membres d'honneur, Mesdames et Messieurs les invités, Messieurs les délégués, chers collègues apiculteurs.

Reprendre la plume, ce qui a toujours été pour le soussigné une grande satisfaction, ne peut se concevoir sans nostalgie en pensant qu'aujourd'hui c'est le dernier contact avec les représentants officiels de la Société romande d'apiculture. Après douze ans au Comité central, dont huit en qualité de président, il est indéniable que ce laps de temps a été marqué par la personnalité de celui qui s'est toujours efforcé de maintenir intactes les destinées de notre société. Le but est atteint, même si parfois mon attitude déconcertait; je n'ai toujours eu qu'un seul objectif: l'intégrité de la Société romande d'apiculture. D'emblée, il est à relever que je fus secondé, pour atteindre ce but, par mes collaborateurs, par certaines fédérations et par de nombreux responsables de sections.

Faisons, pour la postérité, une incursion dans un monde que nous côtoyons journellement. Sans nous attarder, ne méconnaissons pas les privilèges des conditions politiques, économiques qui nous régissent. L'euphorie des années passées est terminée. Des corps de métier sont durement touchés par une crise de confiance, voire une révolution technique provoquant une récession dont les conséquences sont parfois dramatiques. La vigilance des autorités et la maturité des travailleurs et des corporations, alliées à une belle volonté de tous, permettront de franchir cette période qui, malheureusement, se renouvelle encore trop souvent.

Revenons avec empressement à la cause apicole qui, pour l'année 1982, laissera à chacun un souvenir bien agréable. Si

certaines régions n'ont pas été favorisées par la récolte, d'autres, par contre, ont tout lieu d'être satisfaites. Et, à l'instar des vignerons qui, eux, ont récolté la vendange du siècle, les apiculteurs romands, pour la plupart, sont également «déçus en bien»!

Administration

Elle est bien regrettable, la lenteur qui se manifeste dans certaines administrations fédérales, lenteur dont les abeilles seront victimes dans un laps de temps malheureusement trop court. La varroase, qui ne mérite nullement l'honneur de sa présentation, est à la porte du pays. L'achat d'un film la concernant se justifie encore aujourd'hui, tant le danger est imminent. Or, cet acare si redouté et qui nous occupe depuis des années, n'est toujours pas inscrit dans l'ordonnance fédérale des épizooties du 15 décembre 1967 découlant de la loi fédérale sur les épizooties du 1er juillet 1966.

Nous demandons encore aujourd'hui, avec insistance, que les mesures adéquates soient prises à l'encontre de la varroase dans les délais les plus brefs. La menace est sérieuse, l'ennemi est à la porte et son infiltration n'est plus qu'une question de peu de temps.

Aussi l'Office vétérinaire fédéral doit-il reconnaître officiellement la varroase comme maladie contagieuse et édicter les prescriptions nécessaires pour la combattre efficacement.

Les années passées, il était bien regrettable de se lamenter sur la récolte du miel toujours déficitaire. Pour l'année dernière, nous pouvons être satisfaits. Comme déjà cité, des régions entières ont bénéficié d'un temps clément et les magnifiques champs de colza ont vu une activité débordante des abeilles. De nombreuses hausses furent remplies d'un miel odorant. La Centrale des miels a magnifiquement rempli son rôle. Par son travail, ses achats de miel, l'UCAR continue à jouer un rôle de première importance à l'égard de notre groupement. Je tiens à relever le gros travail de M. Marc Léchaire, effectué pour le contrôle du miel à livrer à l'UCAR principalement. Relevons avec satisfaction la parfaite collaboration du contrôleur des miels avec le gérant de l'UCAR, M. Sergy, à qui nous adressons tous nos remerciements. Mais qu'il me soit permis de redire encore combien les apiculteurs sont responsables de livrer toujours et partout un miel de qualité irréprochable.

Avec constance et satisfaction, les relations des membres de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture se maintiennent à un niveau des plus intéressants. Le facteur humain n'est pas étranger à cet état de fait et nos

collègues tessinois, par leur attitude, ne manquent pas à chaque assemblée d'apporter un bol d'air pur de leur belle région, ce qui est toujours réconfortant!

Moniteurs éleveurs, conseillers apicoles

Un groupement aussi sympathique que compétent est celui des moniteurs éleveurs qui font preuve d'une belle homogénéité. Sous l'experte direction de M. Hans Schneider, depuis sa création, ce groupement s'est fixé un travail d'une admirable continuité. Aujourd'hui, après plus de vingt ans de travail à la tête de cette formation, M. Schneider manifeste l'intention de se retirer. Le Comité central, son président en particulier, tient à lui exprimer toute sa gratitude et sa plus vive reconnaissance.

Pour ne pas perturber les travaux des moniteurs éleveurs, il a été fait appel à M. le Dr Maquelin qui, depuis quelques années déjà, participe à toutes les réunions des moniteurs. Il sera à même d'insuffler une ardeur appropriée et de nouvelles méthodes en matière d'élevage.

Les conseillers apicoles, eux aussi, ont une belle tâche à réaliser. Car c'est au service de leur prochain que leurs connaissances sont mises à profit. Par des cours, des conférences, ils sont à même d'améliorer les capacités professionnelles de nombreux apiculteurs. Ce travail ne se fait pas bénévolement mais les instances qui rémunèrent exigent un minimum de temps d'enseignement. Ce système ne satisfait pas tous les participants et nous constatons encore que, partout, chaque médaille a un revers!

Concours des ruchers

S'il est un dicastère intéressant, le concours des ruchers se classe dans la catégorie de pointe pour sa particularité. Tous les apiculteurs qui se présentent à ce concours font preuve d'un bel enthousiasme. Leur présence à cette compétition est stimulée par la volonté de faire honneur à son rucher. Aussi tout est remis en ordre, on lave, on peint ou on repeint, tous les bouquins sont relus afin de faire face à ce jury inquisiteur d'une façon honorable. Qu'importent les points obtenus, la participation, à elle seule, mérite toutes les louanges. Cette année, des apiculteurs vaudois ont affronté un jury sans complaisance et, à la lecture du palmarès, ont obtenu des résultats très satisfaisants.

Etat sanitaire

Le temps n'est pas très lointain où nous devions faire face à un nouveau fléau qui s'abattait sur les ruchers. Il y a soixante ans, une mystérieuse maladie décimait les colonies atteintes. Pas de remède, pas de possibilité

d'enrayer cette calamité. Par la suite, cette dernière est sortie de l'anonymat sous le nom d'acariose. Que de lutte, que de travail, que de volonté déployée pour anéantir cet acare. Or nous n'en avons pas fini avec ce dernier qu'un nouveau danger est à la porte du pays. Inutile de faire des comparaisons ou des diagnostics; une certitude existe: le rucher suisse sera touché par cette bestiole dangereuse et indésirable. Il faudra lutter, subir bien des revers, mais nous vaincrons; quand et comment, je ne peux répondre, mais **j'ai la certitude que les abeilles,** grâce à la volonté des hommes de science et des apiculteurs, **ne mourront pas.** L'effort sera pour nous et la victoire réclamera une belle dose de détermination.

Comité

Les membres du comité se sont réunis cinq fois au cours de cet exercice. Afin de pouvoir apprécier certains panneaux apicoles qui furent montés par le Musée des sciences naturelles à Fribourg, le comité se rendit sur place et décida d'acquérir ce matériel intéressant. Celui-ci rendra de précieux services à nos membres lors de congrès ou manifestations apicoles. Actuellement, notre société se trouve en possession de nombreux dias, de films de grande valeur et d'un matériel d'exposition qui rendront d'éminents services à la collectivité.

Pour la cinquième fois, par l'entremise de la Fédération valaisanne d'apiculture, le mandat de M. André Fournier, rédacteur de notre journal, sera à renouveler. Depuis douze ans, sans relâche, chaque mois, M. Fournier a fait paraître le journal de notre société. Quelle preuve magnifique de modestie à l'égard d'un engagement librement consenti!

Après seulement trois ans au sein du comité, M. Freléchoux n'accepte pas de réélection et démissionne.

Quant à votre serviteur, après douze ans au sein du comité, dont huit ans en qualité de président, il se retire pour raison d'âge et rentre dans le rang.

Avant de terminer, qu'il me soit permis de remercier de nombreux collaborateurs. Je ne peux passer sous silence les excellentes relations avec nos sociétés sœurs qui se regroupent sous l'égide de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture. Nous ne pouvons partir sans remercier le directeur de la Station fédérale des recherches laitières et apicoles, le Dr Bernard Blanc, pour sa compréhension à notre égard. Les membres de la Station fédérale apicole, son directeur, le Dr Wille, ont toujours prêté une oreille attentive à nos revendications, et nous les prions de croire

à nos sentiments les plus chaleureux.

A vous tous, Messieurs les délégués, mais aussi et surtout à tous les apiculteurs que vous représentez, je dis: «Merci, et vive la Société romande d'apiculture.»

19 mars 1983 **Adrien Paroz**

Hommage à notre président

(Allocution prononcée par le rédacteur du journal à l'adresse de M. Adrien Paroz, président SAR, lors de l'assemblée des délégués du 19 mars 1983.)

Mon cher président,

Entre deux individus, l'harmonie n'est jamais donnée. Continuellement, elle doit se conquérir.

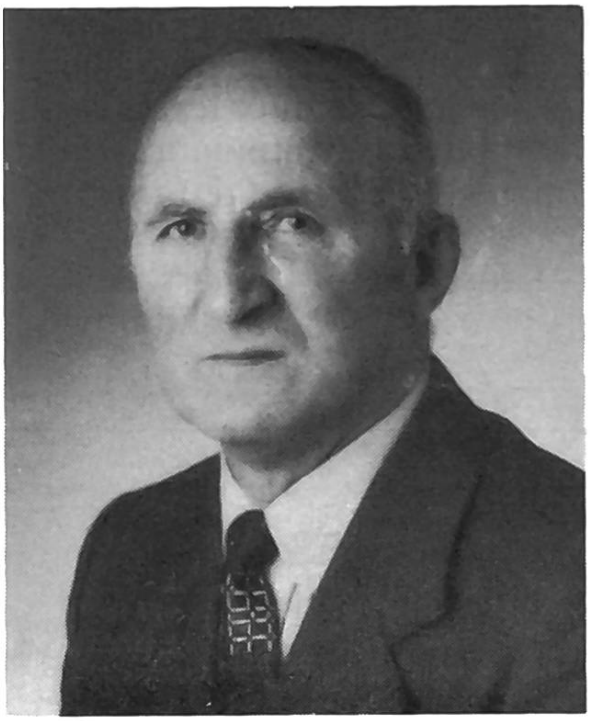

Prononcées par je ne sais plus quel sage, ces deux petites phrases semblent assez bien traduire le bout de chemin que nous avons fait ensemble, mon cher président, depuis ce samedi ensoleillé du 10 avril 1971, jour où, dans le courant de l'après-midi, nous étions tous deux venus à Lausanne pour recevoir chacun son diadème SAR: toi celui de préposé aux «Conseils aux débutants» et moi, celui de rédacteur du Journal suisse d'apiculture.

Tu étais alors, je m'en souviens, un sexagénaire débordant de verdeur. C'était le printemps et je te vois encore plein de cette vigueur qui faisait penser à ces «bouffées» de sève qui font éclater les bourgeons! Ta vivacité, ta curiosité et ton inlassable dévouement t'empêchaient de piétiner à la même place. Toujours, pour satisfaire ta grande passion pour l'apiculture de Romandie, il te fallait bouger, il te fallait aller de l'avant.

Tu n'auras étonné personne lorsque, en 1974, tu fis un bond sur le fossé qui sépare les «Conseils aux débutants» du dicastère «Assurances, vols et déprédations».

Parce que tu aimais d'un amour fou les abeilles, parce que tu as su transmettre ce grand amour aux apiculteurs de Romandie, parce que ces derniers n'ont pas tardé à se rendre compte de ta disponibilité légendaire, ils te confièrent, dès mars 1975, la barre du grand navire de la Société romande d'apiculture.

Huit ans durant, cette barre tu l'as tenue avec force et dignité, avec courage et abnégation. A ce poste de pilotage du bateau SAR, il te fallut traverser les eaux tumultueuses de l'Océan du Centenaire de notre société.

Il te fallut aussi affronter les écueils de celui du Centenaire de notre Journal suisse d'apiculture trois ans plus tard!

Parce que ton dévouement n'a jamais connu de limites, parce que ton sens du bien commun est sans bornes, parce que pour toi «disponibilité» est un mot sacré, tu allies la sagesse qui fait durer et la passion qui fait vivre.

Voilà pourquoi, cher président Paroz, nous pouvons dire, en ce moment où tu rentres dans le rang, que tu as été un bon président de la SAR. Je te demande donc la permission, puisque je suis ton petit vice-président, de te dire merci au nom de tous les membres du Comité central, au nom de tous les délégués ici présents, au nom de tous les apiculteurs des sept fédérations de Suisse romande, au nom de nos collègues d'outre-Sarine, ceux d'outre-Gothard et d'ailleurs:

Merci, président, pour ton sourire coutumier,

merci, président, pour ta compréhension de tous les jours,

merci, président, pour ta bonne humeur de toujours,

merci, président, pour ton doigté, pour ton objectivité et ta gentillesse.

Merci encore, cher président Paroz, pour n'avoir jamais laissé passer l'occasion de nous soutenir, mais aussi pour nous avoir appris à modérer nos sautes d'humeur et à dompter nos incompréhensions.

Pardonne-moi, cher Adrien, si je t'ai blessé dans ta modestie, mais avant de te renvoyer dans le rang et avant de te rendre à ton épouse charmante et si bien attentionnée, laisse-moi encore formuler nos vœux les plus sincères pour la continuation d'une longue et heureuse retraite.

Lausanne, le 19 mars 1983.

A. Fournier

À VENDRE

PLANCHES DE TILLEUL

Epaisseurs sur demande.
Prix: Fr. 350.— le m³.

S'adresser à: **Jos. Lambert S.A., scierie, 2824 Vicques, tél. (066) 22 18 81.**

† **LA SAR EN DEUIL**

Nous venons d'apprendre le décès de

Monsieur Paul Meunier

notre président d'honneur SAR.

Nous partageons la peine de ceux de sa famille et prions pour le défunt.

Comité SAR

Avis

Communication importante de la section apicole, Liebefeld

La vente d'«Apisucre 75 S» est provisoirement suspendue.

La vente de ce produit ne sera libérée que lorsque les effets suggérés par la publicité seront confirmés par des résultats d'essais comparatifs effectués sur des colonies volant librement. On attend que la composition de l'échantillon d'essai réponde à celle de la recette originale du fabricant (brevet INRA). Par conséquent, les offres de vente des catalogues sont provisoirement sans objet.

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Un merveilleux développement printanier, nourrissement stimulant par excellence, fabriqué avec du pur sucre et miel du Jura. Un essai et vous en serez enchantés. Nombreuses références. Blocs ronds 8-9-3 cm. Plaques 28-10-2 cm, ou en cadre D.B. 3,500 kg, suisse 2,500 kg environ. Envoi dans toute la Suisse. Paiement par CCP.

P. PARATTE, apiculteur, Grandes-Crosettes 15
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 62 56.